

Rapport provisoire et Décisions de la 57^e Réunion du Comité permanent

Jeudi 27 juin 2019

15:30 – 16:45 Séance plénière du Comité permanent

Point 25 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat sur les Initiatives régionales Ramsar en 2018 et 2019, et constitution du Groupe de travail sur les Initiatives régionales Ramsar (suite)

1. Le Costa Rica présente le rapport de la réunion sur l'application de la Résolution XIII.9, *Initiatives régionales Ramsar 2019-2021*, notant que les représentants de dix Initiatives régionales Ramsar (IRR) se sont rencontrés de même que neuf autres Parties contractantes.
2. Le Groupe de travail sur les Initiatives régionales Ramsar devrait se composer des coordonnateurs de chacune des IRR et des représentants régionaux siégeant au Comité permanent. Les discussions préliminaires sur les Directives opérationnelles se sont concentrées sur : l'identification des caractéristiques spécifiques de chacune des IRR; de l'allocation des fonds, de l'administration et de l'application de différents projets ; et la mobilisation des ressources.
3. Le Groupe estime qu'il importe d'identifier les expériences réussies en matière d'application des IRR dans toutes les régions et la manière dont elles peuvent soutenir leur application efficace de la Convention. Le Groupe prévoit de présenter son mandat et programme de travail à la 58^e Réunion du Comité permanent.
4. L'Australie fait remarquer que les incidences financières des travaux du Groupe ont été traitées par le Sous-groupe sur les finances et seront discutées sous le point 7 de l'ordre du jour.

Décision SC57-25 : Le Comité permanent reconnaît le Groupe de travail sur les Initiatives régionales Ramsar comprenant les coordonnateurs de chaque initiative et les représentants régionaux siégeant au Comité permanent. Il demande au Groupe de développer ses termes de référence et options de programme de travail relatives à la Résolution XIII.9 et de les soumettre à la 58^e Réunion du Comité permanent. L'allocation de fonds pour ce groupe de travail sera décidée par le Sous-groupe sur les finances.

Décision SC57-26 : Le Comité permanent demande au Secrétariat d'obtenir d'autres orientations de la Conseillère juridique Ramsar sur le statut juridique des Initiatives régionales Ramsar et de faire rapport à la 58^e Réunion du Comité permanent.

Point 12.1 de l'ordre du jour : Rapport du Comité exécutif - Mandat du Comité exécutif (suite)

5. Le Vice-Président du Comité permanent présente des amendements au mandat que le Comité exécutif a compilés d'après les commentaires reçus.
6. Les États-Unis d'Amérique, l'Ouganda, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suisse font d'autres commentaires sur le texte présenté, notamment sur la nécessité d'éviter une utilisation inappropriée du langage officiel des traités.
7. Le Président du Comité permanent reporte toute autre discussion jusqu'à la séance plénière suivante.

Point 20 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique, y compris projet de plan de travail pour 2019-2021 (suite)

8. Les États-Unis d'Amérique présentent les changements proposés par le groupe de discussion chargé par le Président du Comité permanent d'examiner les amendements au projet de plan de travail pour 2019-2021 du Groupe d'évaluation scientifique et technique (document SC57 Doc.20 Rev.1). Le groupe a, entre autres, amélioré les titres de certains des domaines thématiques.
9. Concernant le choix des tâches prioritaires, le groupe recommande que le GEST se voit accorder une certaine souplesse pour saisir les possibilités de financement pour les tâches de moindre priorité, à condition qu'il n'y ait pas d'interférence avec la réalisation des tâches hautement prioritaires.
10. Concernant les mises à jour possibles des *Perspectives mondiales des zones humides*, le groupe estime qu'il est prématuré de préparer une version révisée complète dans un avenir immédiat mais soutient vivement la production d'une édition spéciale, liée au 50^e anniversaire de la Convention. Le groupe considère que le GEST doit être invité à donner son avis sur un thème ou des thèmes appropriés.
11. Le groupe considère que le projet de mandat du Réseau culturel Ramsar (annexe 3 du même document) est bien conçu et félicite le GEST pour son travail. Il propose que ce mandat soit communiqué directement au Réseau.

Décision SC57-27 : Le Comité permanent approuve le projet de plan de travail du Groupe d'évaluation scientifique et technique, avec les amendements convenus par le groupe de discussion.

Point 21.2 de l'ordre du jour : Suivi de la COP13 et préparatifs de la COP14 - Pays d'accueil de la COP14 et constitution du Sous-groupe sur la COP14 (suite)

12. La Chine, en tant que Président du Sous-groupe sur la COP14, présente un résumé verbal de la première réunion du Sous-groupe. Deux courants de travail ont été identifiés, le premier consacré aux tâches de logistique futures et le deuxième aux activités possibles pour le 50^e anniversaire de la Convention.
13. Concernant le 50^e anniversaire, les premières idées conçues comprennent : une réunion de haut niveau à la COP14 ; un prix spécial ; 2021 en tant qu'année des zones humides, entre la Journée

mondiale des zones humides et la COP ; des concepts clés sur l'eau, les jeunes, la responsabilité future et les valeurs. Des consultations plus larges suivront.

14. Du point de vue de la logistique, la nécessité de définir rapidement les dates de la Conférence est soulignée pour éviter des conflits et pour synchroniser la Conférence avec d'autres processus liés.
15. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui préside actuellement ONU-Eau, propose de soutenir les efforts de promotion du partenariat avec Ramsar et de ses messages pour la COP14. Le représentant rappelle que la période de 2018 à 2028 a été décrétée Décennie d'action pour l'eau, attire l'attention sur les principaux événements qui auront lieu à New York en 2021 et 2023, et encourage une action conjointe pour rendre Ramsar plus visible sur le site web de la Décennie.
16. L'Ouganda note que la réunion de haut niveau Ramsar la plus récente a eu lieu à la COP9 à Kampala, et propose de partager son expérience, si nécessaire.